

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DU VENDREDI 18 JANVIER 2019
CFL n°01/2019

1. Avis sur la charte de la commission contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Le Conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur la charte de la commission contribution vie étudiante et de campus (CVEC), avec des propositions d'amendements formulées en séance.

Vote :

36 votants

6 abstentions

30 voix pour

2. Avis sur la charte d'utilisation du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

Le Conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur la charte d'utilisation du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), avec des propositions d'amendements formulées en séance.

Vote :

36 votants

36 voix pour

3. Avis sur la charte pour la vie associative étudiante de Sorbonne Université.

Le Conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur la charte pour la vie associative étudiante de Sorbonne Université, avec des propositions d'amendements formulées en séance.

Vote :

36 votants

36 voix pour

4. Avis sur les statuts de la Faculté des Lettres.

Le Conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur les statuts de la Faculté des Lettres, tels que modifiés en séance.

Vote :

36 votants

6 abstentions

30 voix pour

5. Information sur le budget 2019 de la Faculté des Lettres.

Point d'information

6. Avis sur le nombre d'emplois de maîtres de conférences et de professeurs des universités à pourvoir par la voie de la mutation.

Le Conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur la fixation du nombre d'emplois de maîtres de conférences à pourvoir exclusivement par la voie de la mutation à zéro (0) et le nombre d'emplois de professeurs à pourvoir exclusivement par la voie de la mutation à zéro (0).

Vote :

36 votants

9 abstentions

27 voix pour

7. Bilan des effectifs universitaires 2018 - 2019.

Point d'information

8. Avis sur la maquette de la licence « Traduction franco-allemande ».

Le Conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur la maquette de la licence « Traduction franco-allemande ».

Vote :

36 votants

36 voix pour

9. Information sur l'attribution du fonds d'intervention pour la recherche (FIR), 1^{ère} session.

Point d'information

Le Doyen de la Faculté des Lettres

Alain TALLON

